

Objet : Conseil de département DETS (visioconférence)

Date : 25 mai 2021

Rédacteur(s) : Sonia Castrale-Bela

Présents : 18

Représentés :

Excusés : 6

Absents : 4

Ordre du jour

- 1 - Présentation du projet RESET par madame Ninon Junca.
- 2 - Approbation du compte rendu du conseil du 23 février et du 25 mars 2021
- 3 - Avis sur les demandes d'éméritat
- 4 - Point d'information sur le COMS
- 5 - Questions diverses

Début de la séance 10h02.

Monsieur Olivier Décima préside la séance.

1 - Présentation du projet RESET par madame Ninon Junca.

Le projet RESET est présenté par Ninon Junca, chargée de projet Gender Equality Plan à l'université de Bordeaux.

Ce projet associe sept universités pluridisciplinaires majeures, de différents pays européens, et qui se sont toutes distinguées comme institutions d'excellence (labels, pôles, programmes).

RESET a l'ambition de relever le défi de l'égalité des genres, envisagée en tenant compte de la diversité, au sein des institutions de recherche, avec l'intention de concevoir et de mettre en œuvre une politique d'excellence scientifique inclusive, centrée sur l'utilisateur et axée sur les résultats.

Madame Ninon Junca apporte des précisions sur ce que veut dire concrètement « l'intégration » de genre en projet de recherche. Il ne doit pas aller à l'encontre de l'égalité ou de la diversité, et il faut vérifier que le projet de recherche ne va pas désavantager certaines personnes.

L'idée n'est pas d'imposer, mais de proposer un minimum de questionnement sur ce sujet pour pouvoir faire en sorte que cela n'aille pas contre l'égalité et la diversité.

L'idée est d'instaurer progressivement une culture de l'égalité.

Projet jugé très intéressant par le conseil.

2 - Approbation du compte rendu du conseil du 23 février et du 25 mars 2021

A l'unanimité, le compte rendu du conseil du 23 février 2021 est adopté en l'état.

A l'unanimité, le compte rendu du conseil du 25 mars 2021 est adopté en l'état.

3 - Avis sur les demandes d'éméritat

Un point est fait sur les demandes d'éméritat par monsieur Olivier Décima.

Il y a 6 demandes de renouvellements, et, 2 premières demandes.

Les demandes d'éméritat sont abordées selon cet ordre :

- Bernard Gallinato-Contino (IRM), cette demande de renouvellement a obtenu un avis très favorable du Directeur d'Unité.
Pas d'abstention, pas d'opposition.
Le conseil émet un avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Bernard Gallinato-Contino.
- Bernard Saintourens (IRDAP), cette première demande a obtenu un avis très favorable du Directeur d'Unité.
Pas d'abstention, pas d'opposition.
Le conseil émet un avis favorable à la première demande de monsieur Bernard Saintourens.
- Gérard Dussouy (IRM), cette demande de renouvellement a obtenu un avis très favorable du Directeur d'Unité.
Pas d'abstention, pas d'opposition.
Le conseil émet un avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Gérard Dussouy.
- Jean Du Bois de Gaudusson (CERCCLE), cette demande de renouvellement a obtenu un avis très favorable du Directeur d'Unité.
Pas d'abstention, pas d'opposition.
Le conseil émet un avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Jean Du Bois de Gaudusson.
- Jean-Pierre Duprat (ILD), cette demande de renouvellement a obtenu un avis très favorable du Directeur d'Unité.
Pas d'abstention, pas d'opposition.
Le conseil émet un avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Jean-Pierre Duprat.
- Jean-Pierre Laborde (COMPTRASEC), cette demande de renouvellement a obtenu un avis très favorable du Directeur d'Unité.
Pas d'abstention, pas d'opposition.
Le conseil émet un avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Jean-Pierre Laborde.

- Michel Belanger (CRDEI), cette demande de renouvellement a obtenu un avis favorable de la part du Directeur d'Unité.
Pas d'abstention, pas d'opposition.
Le conseil émet un avis favorable à la demande de renouvellement de monsieur Michel Belanger.
- Philippe Claret MCF (IRM), cette première demande a obtenu un avis favorable de la part du Directeur d'Unité.
Pas d'abstention, pas d'opposition.
Le conseil émet un avis favorable à la demande de monsieur Philippe Claret.

4 - Point d'information sur le COMS (Contrat d'Objectifs de Moyens et de Services)

Monsieur Olivier Décima, Directeur rappelle que, le département DETS s'est engagé à suivre cette procédure. La procédure d'identification est terminée (les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces). A partir de ce premier diagnostic seront définis les axes stratégiques qui seront présentés en CoPil à la Présidence au cours du mois de juin.

Afin d'associer le conseil à ces réflexions, il propose plusieurs possibilités. La première étant de créer un groupe de travail au sein du conseil pour participer à la définition, et, à la rédaction de ces axes prioritaires. La deuxième possibilité, est que les axes (définis) soient discutés en séance plénière. Il indique que les deux peuvent être fait, mais la difficulté est que la séance de travail doit être réalisée dans les prochains jours alors que le calendrier est étroit.

L'enjeu de ce COMS est que les moyens qui pourront être négociés (créer une adéquation entre les ambitions et les moyens), seront alloués aux départements dès l'an prochain.

Sur la base du volontariat un groupe de travail composé de 6 conseillers est formé.

5 - Questions diverses

Monsieur Kieran Van Den Bergh rappelle qu'un mail a été envoyé à la communauté. Il vise à aider les chercheurs sur le fonctionnement des revues anglo saxonnes, et les accompagner dans leurs démarches de publications. C'est un enjeu stratégique. Le département souhaite soutenir cette demande parfaitement légitime. Néanmoins, monsieur Olivier Décima rappelle que pour la mise en place de ce genre d'activité il y a plusieurs observations, et notamment la pure traduction de l'anglais juridique. Du point de vue de la direction du département, le développement de la recherche partenariale, la visibilité et la capacité à décrocher de gros contrats fait partie des objectifs importants, et il faudra travailler en langue anglaise. Ce n'est pas le cas actuellement. On peut envisager que le département finance des révisions, mais pas des traductions.

Est abordée la question du rôle de l'association ADOC doctorante dans l'organisation et notamment la gestion du projet jeunes chercheurs. Cela aurait été plus simple si la somme avait été versée à l'association.

Même si l'accompagnement a été très bien fait, en terme de pérennité cela peut être un problème.

Olivier Décima indique qu'en ce qui concerne la faisabilité, il y a des informations contradictoires, et, ce n'est pas sans contraintes.

Thomas indique que cette pratique a été abandonnée, et une tolérance a été faite pour les départements SHS.

Il indique que ce n'est pas faisable, mais c'est très compliqué de contourner l'annualisation.

Une convention devra être faite à chaque fois, hors faire des conventions de recherche cela peut prendre de très longs mois. Il évoque la convention avec l'ENM qui n'est toujours pas signée.

Le manque de moyens humains a été soulevé.

La mutualisation des moyens des différents centres a été abordée. Olivier Décima rappelle qu'en terme de montage de projet, l'idéal, serait que tous les collègues aient accès à un service d'aide au montage de projet. De la même façon qu'ils aient un service d'animation scientifique et un service de communication il y a des services qui existent ponctuellement dans les unités. Il faut créer des postes et identifier des personnes ressources mise à disposition des collègues.

Dans le cadre du Workshop qui a obtenu le financement jeune chercheur 2020, intitulé « la crise sanitaire de la COVID-19 au prisme de l'interdisciplinarité juridique »

Monsieur Kieran Van Den Bergh nous indique que ce colloque se tiendra en mode hybride.

Questionnement sur les réservations des amphithéâtres impossibles avant juillet. Rien n'est opérationnel, car le planning n'est pas disponible avant fin juin.

Prochaine réunion : 20 octobre 2021